



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Quels outils pour mesurer la ségrégation dans le système éducatif ? Une application à la composition sociale des collèges français

Olivier Monso (*), Pauline Givord (**), Marine Guillerm (**),
Fabrice Murat (*) et Cédric Afsa (*)

* DEPP ** Insee, DMCSI

Journées de Méthodologie Statistique, 31 mars 2015

↳ Les motivations de l'étude

- Mesures annoncées par Najat Vallaud-Belkacem pour améliorer la mixité sociale dans les collèges (janvier 2015).
- La DEPP doit contribuer à un état des lieux sur la mixité sociale dans les collèges.
- Les indicateurs mobilisés sont des indicateurs de ségrégation, mesurant une absence de mixité.
- Cette contribution propose une présentation et une discussion d'indicateurs de ségrégation et une application à la mesure de la ségrégation sociale des collèges en France.

➤ La composition sociale des collèges (1)

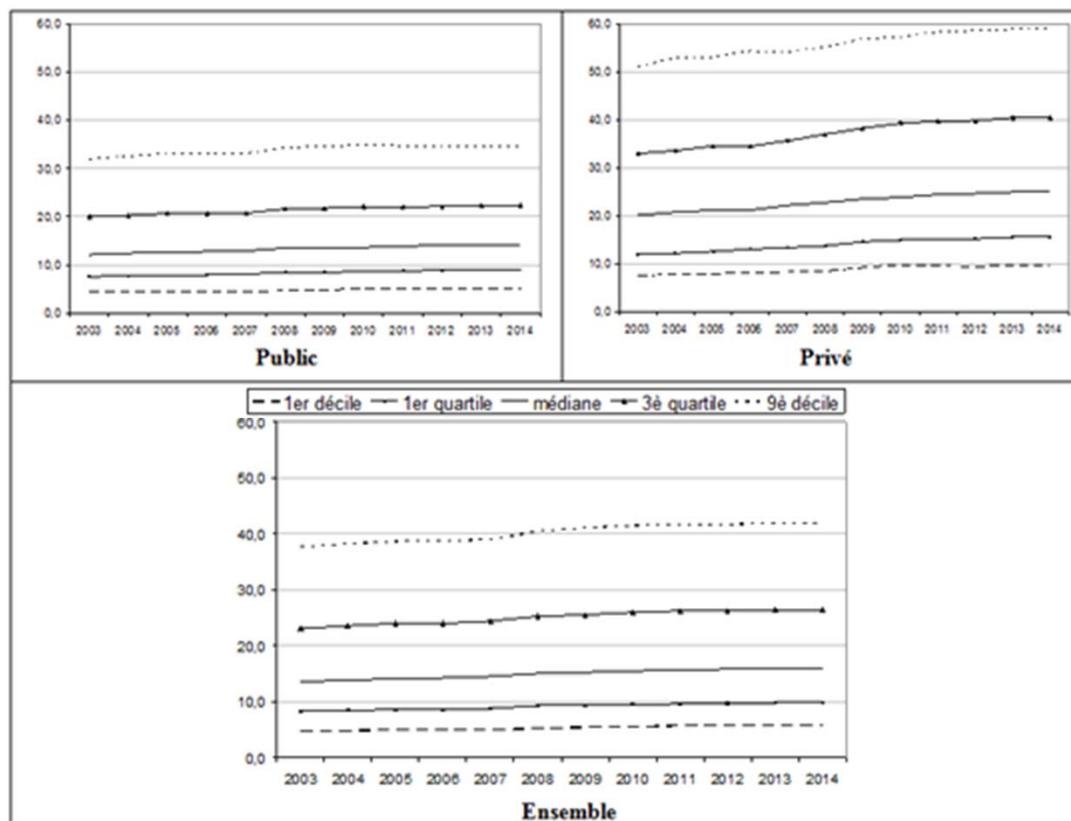
- L'analyse de la ségrégation s'appuie sur les catégories sociales du « parent de référence » des collégiens.
- Pour cette contribution, nous sommes repartis des catégories sociales regroupées :
 - Parents « très favorisés », 22 % des collégiens ;
 - Parents « favorisés », 13 % ;
 - Parents de catégorie « moyenne », 27 % ;
 - Parents « défavorisés », 38 %.
- Une autre possibilité : utiliser la catégorie sociale sous la forme numérique de l'indice de position sociale (Le Donne et Rocher, 2010 ; Depp, 2014 ; Rocher, 2015).

➤ La composition sociale des collèges (2)

- Au plan national, les collèges présentent une très forte hétérogénéité en termes de composition sociale.
- Sur la période 2003-2014, la distribution de cette composition est assez stable dans le temps.
- Ce n'est toutefois pas le cas pour les seuls collèges privés, qui sont de plus en plus favorisés.
- L'indice de ségrégation doit donner une mesure synthétique de cette hétérogénéité, permettre de la décliner par académie ou département, suivre son évolution dans le temps,...

➤ La composition sociale des collèges (3)

Distribution des collèges selon la part de collégiens d'origine sociale très favorisée, 2003-2014 (%)



Champ : secteur public et privé sous contrat, France hors Mayotte.

Lecture : en 2003, un quart des collèges privés avaient une part d'élèves d'origine très favorisée inférieure à 12,0 %.

Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

↳ L'indice d'entropie normalisé

- Compare la distribution des différents groupes sociaux dans les collèges à celle de la zone de référence, ici l'académie.
- Compris entre 0 (ségrégation nulle) et 1 (ségrégation maximale).
- Un indice décomposable :
 - Exemple public / privé où on a

$$H = H_{PU/PR} + \theta_{PU} H_{PU} + \theta_{PR} H_{PR}$$

- H_{PU} (resp. H_{PR}) est l'indice d'entropie entre les collèges publics (resp. privés) ;
- $H_{PR/PU}$ est l'indice d'entropie liée à la segmentation public / privé.

➤ L'indice d'entropie : un outil pour affiner le diagnostic sur le contexte social

- Il permet d'aller au-delà du profil « moyen » des catégories sociales parmi les collégiens.

Tableau. Exemples de départements ou d'académies au profil social « moyen » similaire mais présentant une dispersion plus ou moins forte de leurs collèges, rentrée 2014

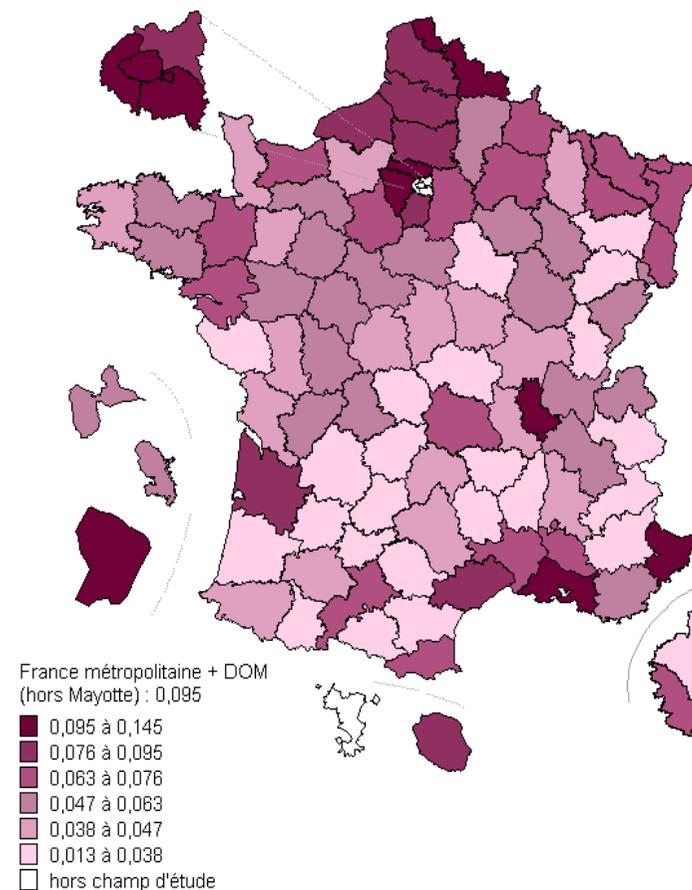
		Part de collégiens de catégorie... (%)					Entropie h(P)	Indice d'entropie H (ensemble des collèges)
		Nombre de collèges	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée		
Départements	Vosges	48	14,4	12,8	25,1	47,6	1,243	0,036
	Somme	67	15,6	10,5	25,0	48,8	1,223	0,085
Académies	Grenoble	324	24,6	14,5	27,4	33,5	1,346	0,052
	Lyon	301	26,6	13,9	24,2	35,3	1,338	0,089
France hors Mayotte		6 884	20,5	12,3	28,4	38,8	1,319	0,095

Champ : collèges de France hors Mayotte, public et privé sous contrat.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

↳ Les disparités de composition sociale sont plus fortes dans les départements urbains

- Ceci correspond en bonne partie à une ségrégation résidentielle plus forte en milieu urbain.
- Cette ségrégation résidentielle est accentuée par des comportements d'évitement (dérogations, recours aux collèges privés), sans doute favorisés par une forte densité de l'offre scolaire.

Carte. Indice d'entropie, rentrée 2014



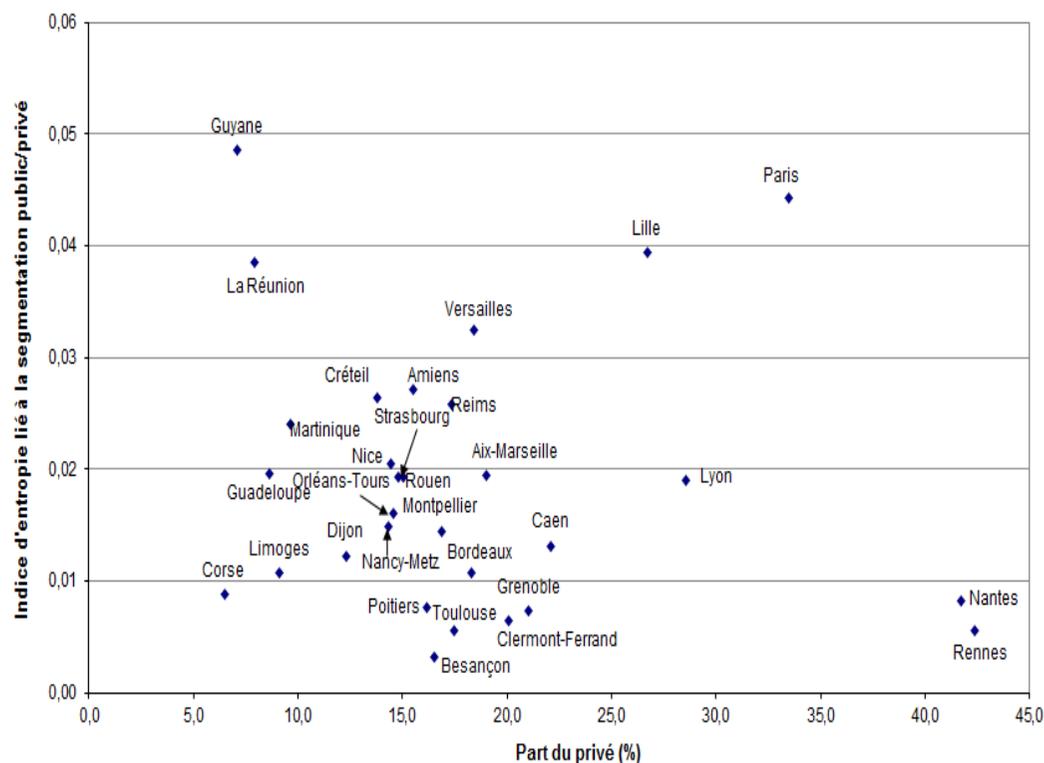
Champ : collèges de France hors Mayotte, public et privé sous contrat.

Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

➤ Le privé plus favorisé que le public : vrai à Paris et à Lille, beaucoup moins à Rennes

- Au niveau national, 17 % de l'indice d'entropie s'interprète par les écarts de composition sociale moyens entre collèges publics et privés.
- Cette composante varie fortement d'une académie à l'autre et n'est pas corrélée au poids du privé.

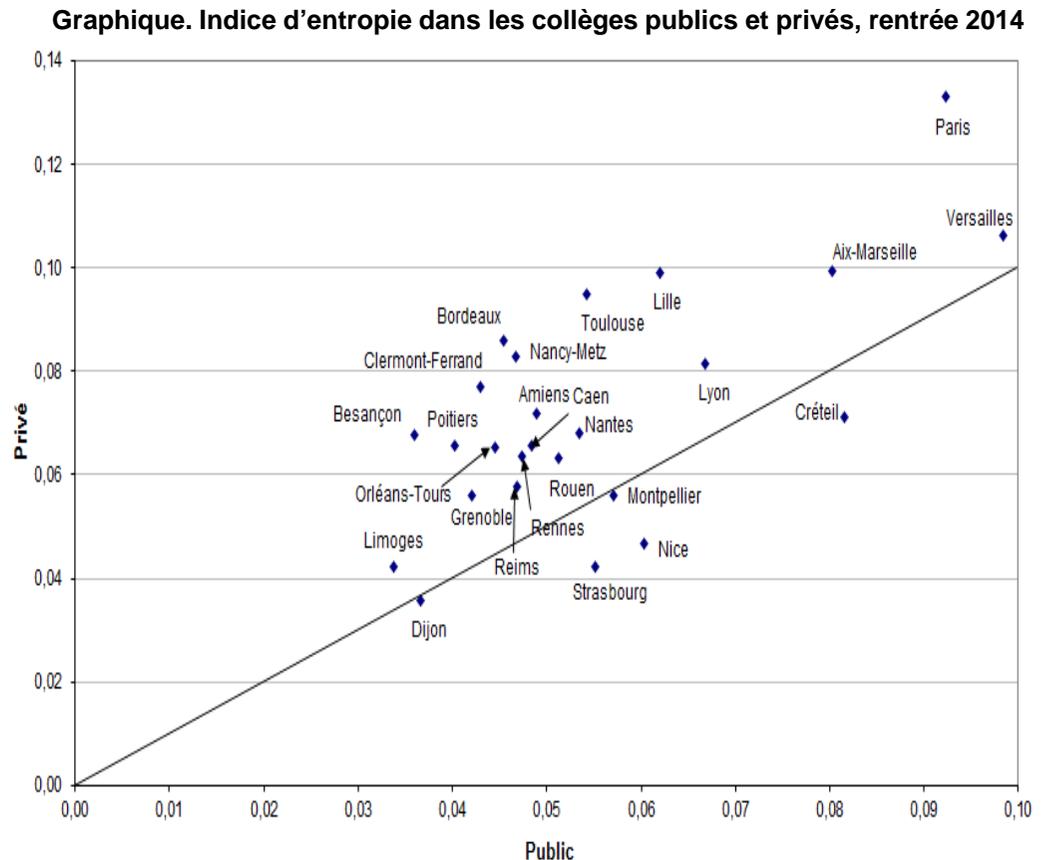
Graphique. Part du privé dans l'académie (%) et écarts de composition sociale entre collèges publics et privés, rentrée 2014



Champ : France hors Mayotte, public et privé sous contrat.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

➤ Les collèges privés présentent une forte hétérogénéité

- L'indice d'entropie des collèges publics représente 60 % de l'entropie totale, celle des collèges privés 23 %.
- Dans la grande majorité des académies métropolitaines, l'indice d'entropie des collèges privés est plus élevé.
- La ségrégation parmi les collèges privés s'interprète aussi différemment.

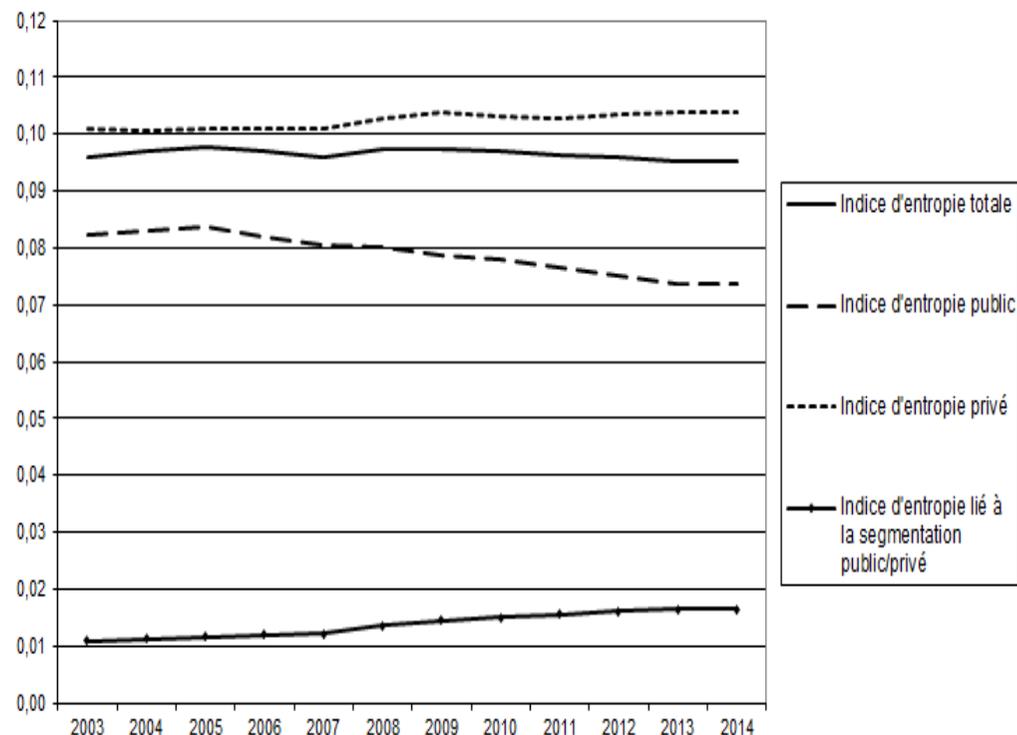


Champ : France hors départements d'outre-mer et Corse (moins de 10 collèges privés), collèges publics et privés sous contrat.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

➤ Les disparités entre collèges sont restées stables depuis 2003

- On utilise les propriétés de décomposition de l'indice.
- La ségrégation parmi les collèges publics a diminué.
- Les écarts de composition sociale entre secteurs privé et public se sont accrus, le privé est devenu plus favorisé.
- À l'échelle nationale, ces deux tendances se sont compensées.

Graphique. Évolution de l'indice d'entropie entre collèges et de ses composantes (suivant le secteur de scolarisation), France, 2003-2014



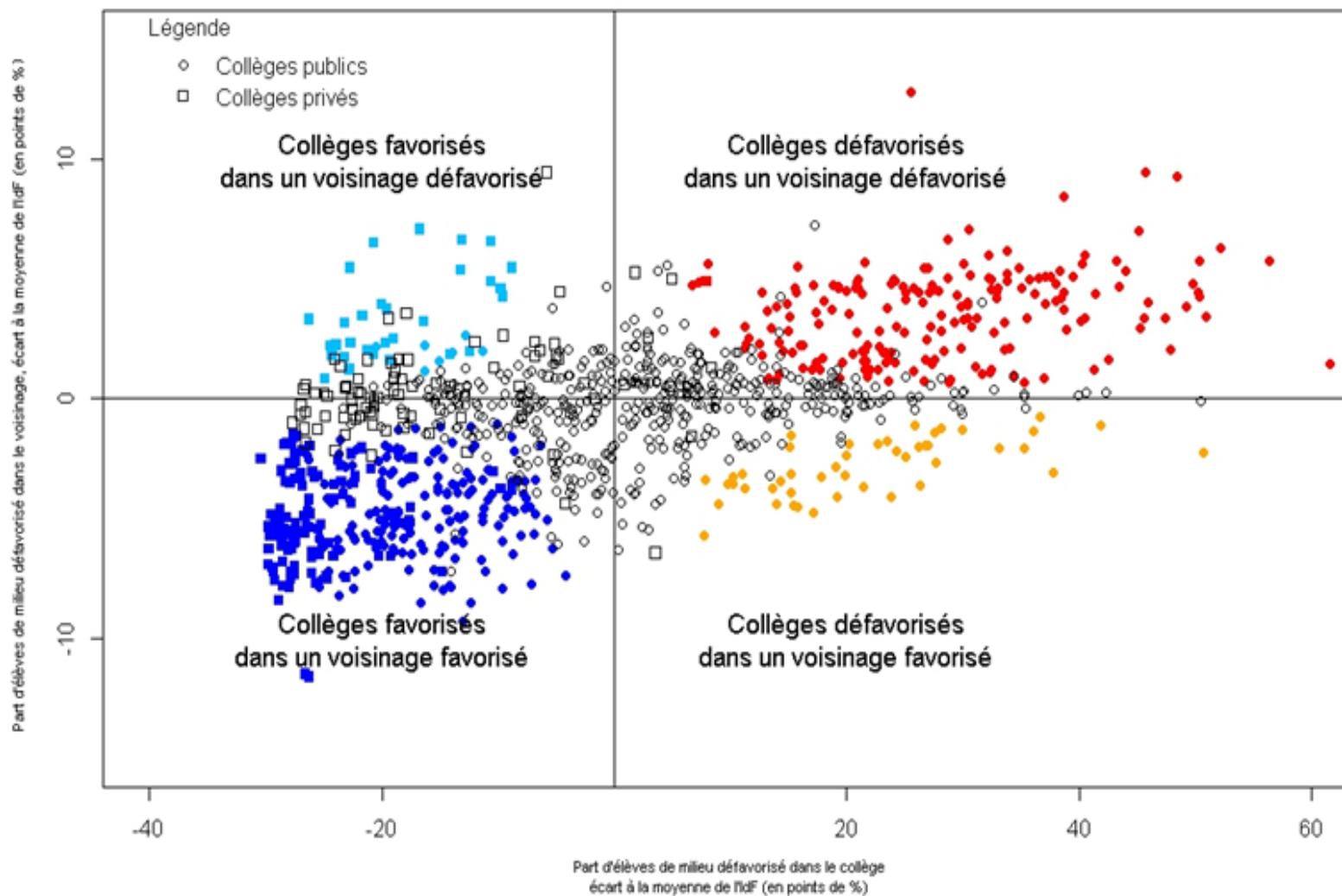
Champ : France hors Mayotte, collèges publics et privés sous contrat.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

➤ L'indice local de Moran

- Prendre en compte la localisation spatiale des collèges.
- Un indicateur de l'auto-corrélation spatiale :
 - Est-ce qu'un collège ressemble à ses voisins ?
 - Ou au contraire, des collèges favorisés côtoient-ils une zone plutôt défavorisée (ou l'inverse) ?
- Quatre situations sont définies en croisant :
 - Le profil du collège : favorisé / défavorisé ;
 - Le profil des collèges alentours : favorisés / défavorisés ;
 - ➔Repose sur la définition d'une matrice de proximité entre établissements.

➔ Les collèges d'Île-de-France

Graphique. Les collèges d'Île-de-France, part d'élèves de milieu défavorisé qu'ils accueillent croisée avec celle de leur voisinage, en écart par rapport au taux régional (30%), rentrée 2014



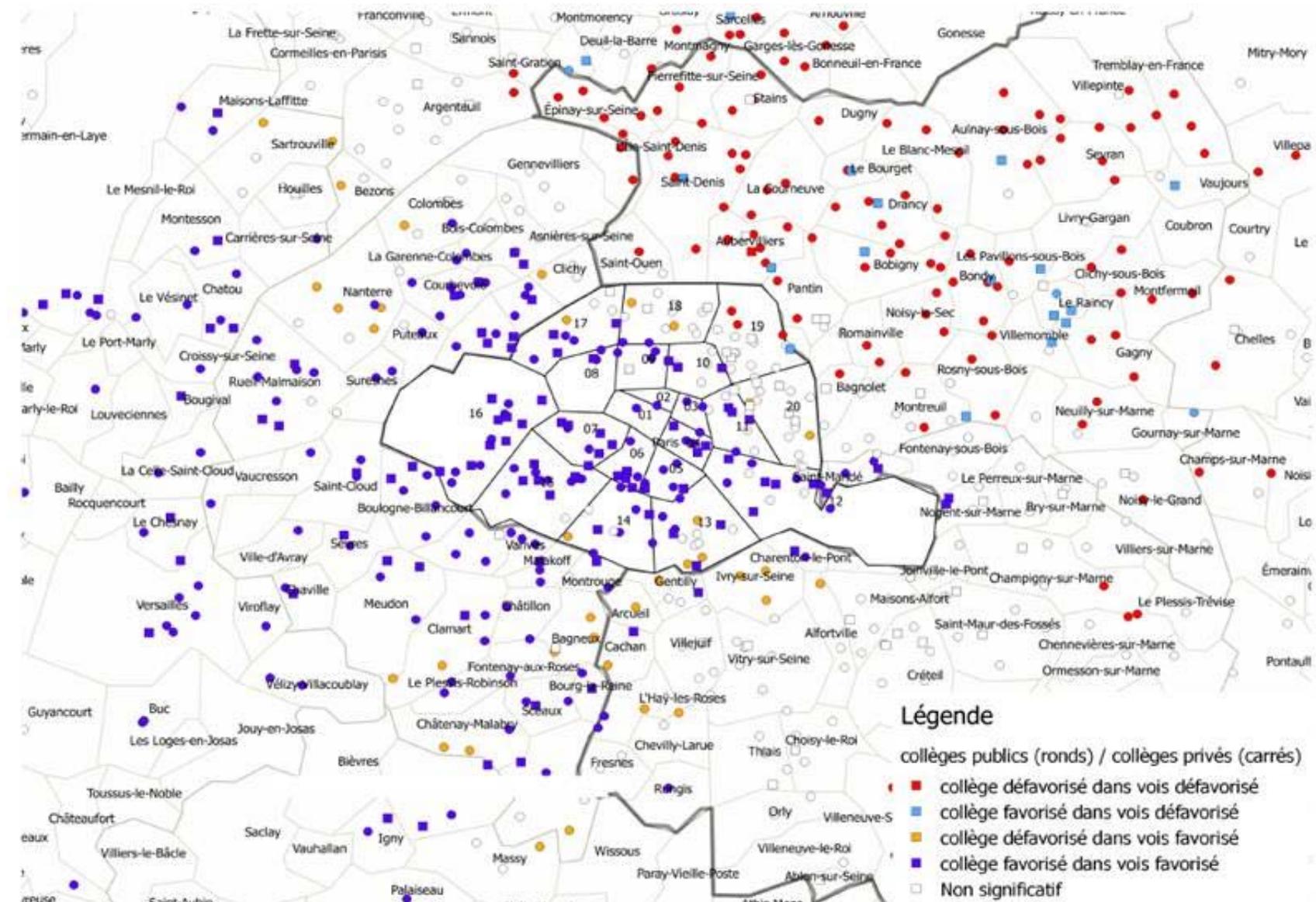
Champ : Île-de-France, collèges publics et privés sous contrat.
Source : MENESR-Depp, Système d'information SCOLARITÉ.

➤ Une polarisation spatiale des collèges ? (1)

- Quatre types d'auto-corrélation spatiale entre collèges sont ainsi définis et représentés sous forme cartographique.
- Ces outils constituent un appui et une illustration pour les analyses sur la ségrégation.
- Ainsi, un collège « défavorisé dans un voisinage favorisé » et un collège « défavorisé dans un voisinage défavorisé » ne renvoient pas aux mêmes réalités : par exemple au regard des effets de l'assouplissement de la carte scolaire en Île-de-France (Oberti et Préteceille, 2013).
- Les cartes attirent l'attention sur des collèges au positionnement très particulier dans leur espace, comme dans le 13^e arrondissement de Marseille (Audren, 2012).

Une polarisation spatiale des collèges ? (2)

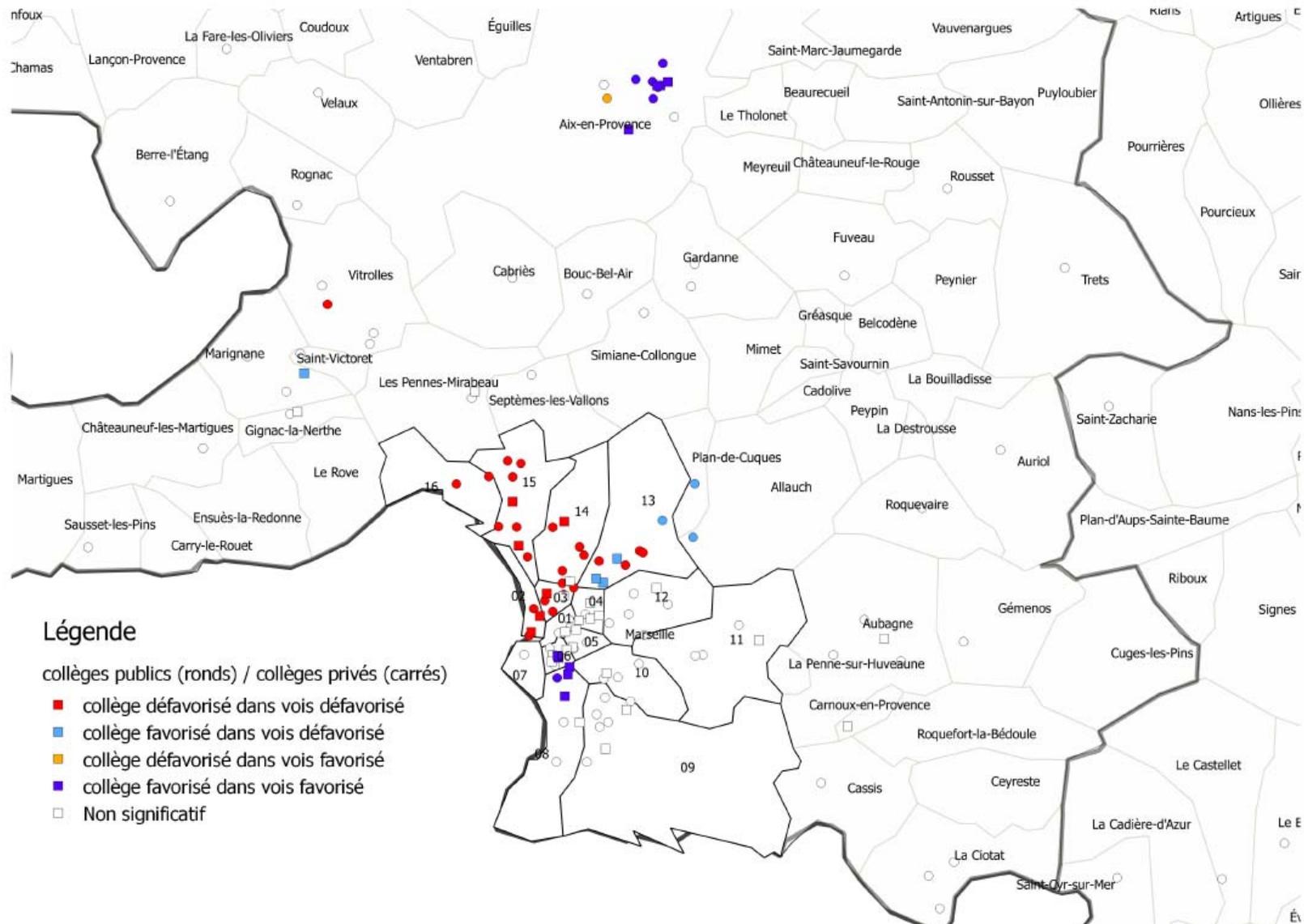
Carte. Indices locaux de Moran en Île-de-France, zoom sur Paris, rentrée 2014



Champ : collèges publics et privés sous contrat.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.

Une polarisation spatiale des collèges ? (3)

Carte. Indices locaux de Moran à Marseille, rentrée 2014



Champ : collèges publics et privés sous contrat.
Source : MENESR-DEPP, Système d'information SCOLARITÉ.